



COMMUNIQUE DU PARQUET GENERAL DE PARIS

*Procès faisant suite au décès de « Clément Méric »
4 au 14 septembre 2018*

Afin de faciliter l'organisation de ce procès qui se tiendra du 4 au 14 septembre 2018 à la Cour d'appel de PARIS, une **procédure d'accréditation nominative** est mise en place jusqu'au 31 août 2018.

Merci de compléter et renvoyer le formulaire d'accréditation ci-joint et d'adresser votre carte de presse scannée avant le 31 août inclus à l'adresse suivante : cep.presse.pg.ca@justice.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail « procès dit Clément Méric ».

Une fois votre demande enregistrée, vous recevrez le dossier de presse comportant l'ensemble des informations pratiques concernant le procès et quelques informations procédurales.

Un badge que vous devez conserver durant toute la durée de l'audience vous sera remis le 4 septembre entre 9h00 et 9h30 avant le début de l'audience.

